

Gilles Fumey  
21 septembre 2004

## **L'exception française : mythe ou réalité ? (Sylvain Allemand, coord.)**

"L'exception française : mythe ou réalité ?" Hors-série *Sciences humaines*, n° 46, 2004, coordonné par Sylvain Allemand.

L'approche comparative peut-elle aider les Français à mieux situer leur pays et ses spécificités en Europe et dans le monde ? Car le débat sur l'exception culturelle - pour ne prendre que celui-ci - donne toujours à voir la France comme un pays à part et dont la principale qualité serait de résister au mouvement fort de mondialisation culturelle en cours sur la planète. C'est évidemment aller un peu vite en besogne et c'est pourquoi - entre autres - ces contributions d'une quinzaine de chercheurs venaient à point nommé.

La méthode comparative à partir d'indicateurs statistiques est la plus utilisée et diffusée jusque dans les manuels scolaires. Mais elle est limitée par l'absence de prise en compte du contexte socio-politique. C'est pourquoi la description des institutions qui sont à la base des relations sociales et des politiques publiques est entreprise. Ainsi, le classement des pays selon leurs performances conduit à des typologies, chaque modèle dévoilant ainsi ses atouts et, en contrepoint, ses manques.

En matière de relations homme/femmes, J. Mossuz-Lavau montre que la loi sur la parité n'a pas permis aux Françaises de combler le retard qu'elles accusent par rapport à leurs voisines européennes (on pourrait même ajouter asiatiques, latino-américaines, parfois) dans l'accès aux responsabilités politiques.

Le texte de P. Bréchon sur les "valeurs" (religions, conceptions de la famille, culture politique protestataire) intéresserait plus les géographes dans la mesure où l'auteur utilise des repères comme "Nord" et "Sud" pour écrire que la France serait à la "charnière entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud". Cela pourrait être admis si l'on s'entend bien sur ce qu'est le Nord et le Sud : ainsi, sur la question du mariage, on s'accorde à souligner l'avancée des pays du Nord pour la législation des unions de même sexe, l'opposant ainsi à un Sud plus catholique et conservateur. C'est oublier que l'Espagne, pour ne prendre qu'elle, a déjà légalisé ce type d'union. Même chose concernant la natalité : le Nord peu nataliste, il y a vingt ans, l'est devenu plus que le Sud aujourd'hui ! Aux géographes de travailler à définir ces contenus septentrionaux et méridionaux...

On pourrait multiplier les exemples dans ces textes toujours riches (sur la carte d'identité et sa perception dans les autres pays européens, sur le déclin des religions et la laïcité, sur la "révolution silencieuse" de la protection sociale, l'impact de l'Europe dans l'économie française, la stratégie pour l'emploi, la recherche publique, l'économie solidaire et, pour terminer sur ces questions socio-économiques, l'épreuve du miroir pour notre ego national : serions-nous en déclin ?

Le chapitre politique traite, sans ambages, des questions de sécurité (vols avec violences d'un pays à l'autre), de la politique de la ville vue des Etats-Unis (J. Donzelot fait une analyse percutante de la menace communautariste telle qu'elle est vue en France), de l'abstentionnisme (cas de figure français) et de la culture protestataires qui s'accroît au fur et à mesure que déclinent les organisations syndicales et partisans.

L'ensemble s'achève sur la question de l'ouverture des frontières (par S. Allemand qui a interrogé aussi les deux politologues C. Wihtol de Wenden et N. Green) et une bibliographie accessible et riche.

Qui osera parler encore de l'exception française ?

Gilles Fumey

© Les Cafés Géographiques - [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net)